



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

COMMUNIQUE DU 19 AVRIL 2026

Objet : Interview requins de Mme Lagarde, un festival d'approximations grossières et de vrais mensonges...

Nous avons produit un « mot à mot » d'une interview radio du 17 avril 2026 du maire de Nouméa, dont nous avons extrait quelques passages savoureux relatifs à sa gestion du risque requins. Les voici accompagnés de quelques commentaires.

Lagarde : ... ils pêcheront dans la zone des 300 m en allant du Rocher-à-la-Voile jusqu'à Sainte-Marie, dans cette **zone qui pose particulièrement souci**.

EPLP : Eh bien Madame, avez-vous investigué sur pourquoi « cette zone pose particulièrement souci » ? Evidemment non ! Signalons qu'EPLP vous a demandé des documents concernant les émissaires marins de l'Orphelinat à Sainte Marie mais sans rien obtenir alors même que ces éléments pourraient éclairer la situation... NB : nous avons saisi le juge administratif.

Lagarde : ... parce que la dernière pêche, sur les 10 spécimens, ils avoisinaient pratiquement tous, **8 sur 10, plus de 4 m**.

EPLP : cette présentation que nous qualifions de fallacieuse appelle plusieurs remarques.

D'une part, les « opérations de prélèvement » s'accompagnent d'un tri réglementaire qui conduit précisément à cibler les individus de grande taille. Dans ce contexte, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les spécimens euthanasiés atteignent de grandes tailles ? On cherche vainement... D'autre part, les données officielles que vous nous avez communiquées indiquent qu'aucun spécimen ne dépassait 3,5 m à la fourche et que seuls quatre individus dépassaient (de très peu) 4 m à la caudale supérieure (4,02 à 4,18 m). La description avancée ici ne reflète donc pas fidèlement les résultats observés.

Lagarde : ... on voit bien qu'il y en a beaucoup, de plus en plus... **C'est un fait avéré**. Qu'on soit un pêcheur, des gens qui pratiquent des activités nautiques, on s'aperçoit que ces spécimens sont de plus en plus gros. Ils sont de plus en plus proches des côtes. Ils viennent très près. Ça pose aujourd'hui un véritable souci qui interroge, bien évidemment.

EPLP : des requins de plus en plus nombreux ? de plus en plus gros ? de plus en plus proches des côtes ? des faits « avérés » ? Aucun élément scientifique



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

ne permet de qualifier ces évolutions de « faits avérés ». À ce jour, vos affirmations d'augmentation du nombre, de la taille ou de la proximité côtière des requins reposent essentiellement sur des perceptions individuelles, qui ne peuvent se substituer à des suivis scientifiques rigoureux. Ces affirmations ne peuvent donc constituer une base solide pour orienter des décisions publiques de gestion du risque.

Lagarde : ... aujourd'hui, qu'est-ce qu'on fait pour essayer d'éviter ce genre d'accident ? C'est toute la question à laquelle nous tentons de répondre par des prélèvements.

EPLP : Des exemples internationaux nombreux démontrent que pareilles gesticulations macabres ne servent à rien en matière de sécurité. Sans évaluation rigoureuse préalable et sans suivi scientifique documenté, ces abattages aveugles relèvent de réflexes vengeurs et pas d'une stratégie scientifiquement fondée.

Lagarde : ... on est quand même dans une île où les activités nautiques sont légion. **On ne peut pas interdire** demain aux gens d'aller faire du windfall, du windsurf, voire faire du vaa, voire faire du kayak.

EPLP : et pourquoi pas ? Que pèsent les loisirs de quelques-uns face à l'intérêt général de conserver en bon état nos écosystèmes et notre biodiversité ? Notre réponse argumentée ne laisse aucune place au doute... Ajoutons que le niveau de risque étant manifestement saisonnier, il convient de prendre des mesures adaptées au niveau de fréquentation de nos eaux par les squales.

Lagarde : ... réguler, **ça me semble** aujourd'hui quelque chose d'indispensable.

EPLP : ça vous « semble » ? Mais Madame, ce que nous attendons de vous en l'espèce ce sont des mesures bien pesées, sérieusement évaluées, indiscutablement justifiées. Votre « à peu près » n'a pas de place tant du point de vue des enjeux de sécurité humaine que de protection de l'environnement. En agissant comme vous le faites, « à la petite semaine », vous sacrifiez requins ET hommes.

Lagarde : ... **on régule les cerfs** parce qu'ils sont très nombreux et ils font des ravages dans nos forêts sans que personne ne s'en offusque quand il y a des régulations.

EPLP : alors là, on atteint les sommets de l'ineptie ! En effet, la comparaison n'a rien de pertinent : les cerfs appartiennent à une espèce introduite et envahissante, identifiée comme telle en raison de sa prolifération exponentielle et de ses impacts dramatiques sur nos écosystèmes forestiers. Les requins, en revanche, sont des espèces indigènes jouant un rôle structurant dans nos écosystèmes marins patrimoniaux, récifs et herbiers. La



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

logique de gestion des premiers n'est évidemment pas transposable aux seconds.

Lagarde : ... parce qu'aujourd'hui, le fait de les avoir protégés, on en a beaucoup plus qu'avant, est de plus en plus gros et de plus en plus proche des côtes, qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on régule comme pour les serfs ? C'est la question.

EPLP : non, inutile d'insister ! La question ne doit pas se poser eu égard à ce que nous exposons plus haut.

Lagarde : ... il a été examiné par le tribunal, sauf qu'il n'a pas été pris en compte puisque la pêche s'était arrêtée étant donné qu'elle était en place pour quatre jours. Quand le tribunal a statué là-dessus, la pêche s'était terminée. EPLP a été déboutée.

EPLP : non, EPLP n'a pas été déboutée. Vous travestissez la réalité puisque la procédure n'a pas conduit à un rejet des arguments d'EPLP, mais à une décision rendue sans objet en raison (de l'organisation par vos soins) de la fin des opérations contestées. Ce sont au contraire vos conclusions qui ont été rejetées et la province Sud a été condamnée aux dépens. La présentation que vous faites sert sans doute vos « projets » mais elle est totalement inexacte.

Lagarde : ... Après, il y a cette affaire de pénal qui vient de tomber. J'attends ce que le tribunal va dire.

J'estime que ce que je fais aujourd'hui, c'est de protéger les Nouméens. Et puis, on verra bien. Après, vous savez, si jamais j'étais condamné au pénal, j'irais en prison peut-être.

EPLP : après tant de condamnations de votre politique par les juridictions administratives, condamnations auxquelles vous restez sourde, EPLP a dû se résoudre à d'autres moyens. Ne vous en plaignez pas puisque cela résulte de VOTRE choix.

Conclusion

Au total, 7 ans après le début de la « crise » requins, nous sommes affligés par tant d'obstination mise à parler et à agir sans aucune maîtrise du sujet, sans rigueur scientifique, et même sans souci de la vérité.

Les enjeux liés aux interactions entre humains et requins appellent des réponses sérieuses, fondées sur des données fiables et des analyses rigoureuses.

À défaut, les décisions prises ne répondent ni aux impératifs de sécurité publique, ni aux exigences de préservation des écosystèmes marins.



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

Quand Madame Lagarde se le tiendra-t-elle pour dit ?

Et accessoirement, quand les « journalistes » auront-ils / elles à cœur de lui porter contradiction et de rétablir la vérité ?

Pour EPLP, Martine Cornaille

Vous aimez cette communication ? Partagez-la avec votre entourage !

Le maire de Nouméa a dit...



Nous invitons nos concitoyens à adhérer à l'association EPLP car faire nombre cela compte ! Lien : <https://ensemble-pour-la-planete.org/articles/?url=/385-la-une/>

Nos actions portent des fruits pour notre santé et la planète, participez !

Lien: [Faire un don à EPLP \(helloasso.com\)](https://helloasso.com)

ou adressez-nous un chèque par voie postale à

EPLP - BP 32008 - 98897 Nouméa Cedex

Grand merci à ceux qui voudront / pourront nous soutenir.